

---

# JOURNAL DE LA RENTRÉE

---



Août 2025

---



UN JOURNAL POUR LES PARENTS  
AFIN DE BIEN COMMENCER CETTE  
NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE.



## TABLE DES MATIÈRES

CHERS PARENTS,

NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE RECOMMENCER CETTE ANNÉE SCOLAIRE. CE JOURNAL A POUR BUT DE VOUS DONNER DANS UN SEUL DOCUMENT DIFFÉRENTES **INFORMATIONS** :

1. MESSAGE DE LA DIRECTION
  2. LES ENSEIGNANT.E.S
  3. INFORMATIONS SPÉCIFIQUES PAR DEGRÉS
  4. RELATION PARENTS-ÉCOLE
  5. COMMUNICATION PARENTS-ÉCOLE
  6. RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE
  7. PRÉVENTION NUMÉRIQUE
  8. RESSOURCES
  9. APA/APARBAZ
  10. SANTÉ SCOLAIRE - SIPE
  11. TRANSPORTS SCOLAIRES
  12. SITE INTERNET
  13. ABSENCE/CONGÉ/ JOUR JOKER
  14. VALEURS D'ÉTABLISSEMENT
  15. RÉUNIONS DE PARENTS
  16. DIVERS
  17. PLAN DE SCOLARITÉ
- 



---

# 1. MESSAGE DE LA DIRECTION

---

Chers parents,  
Chers élèves,

Voici déjà venu le temps de retrouver les bancs d'école, c'est la rentrée ! Et cette rentrée scolaire amène régulièrement LA question : "Mais pourquoi ? A quoi ça sert l'école ?"

La réponse semble évidente, l'école permet à chacune et chacun d'**apprendre** et découvrir de nouvelles choses, mais pas seulement... On a tendance à oublier que l'école seconde les parents pour préparer l'élève à la **société** qui va l'accueillir. L'objectif est de le mener progressivement vers **l'autonomie** tout en lui faisant découvrir la collaboration, l'injustice, la camaraderie, l'échec, la frustration, l'obéissance, etc... Ce sont toutes ces **émotions** auxquelles l'enfant devra faire face au quotidien et, plus tard, dans sa vie d'adulte.

L'école n'est pas un lieu aseptisé. C'est un lieu **vivant** dans lequel l'élève peut s'épanouir tout en respectant un cadre donné car la **liberté** des uns s'arrête où commence celle des autres. Pour pouvoir composer avec tant de personnalités différentes et offrir des conditions d'apprentissage propices, il devient nécessaire d'édicter des règles et de s'y conformer. Mettre des limites, ce n'est pas faire preuve de méchanceté ou d'acharnement mais bien de contribuer aussi au développement de l'enfant. Faisons **ensemble** de notre école un lieu où les apprentissages puissent se faire dans le respect.

Tout au long de cette année scolaire nous aurons le plaisir de vous faire découvrir 6 **valeurs** qui guideront la pratique enseignante et le métier d'élève au quotidien. Il s'agit de 6 pierres précieuses qui représentent l'amour, la solidarité, l'épanouissement, le respect, la liberté et la responsabilité. Elles composent notre trésor. Alors, ensemble, chérissons ces valeurs et faisons briller notre école !



Matthieu Emery  
Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emery', written in a cursive style.

---

## 2. LES ENSEIGNANT.E.S

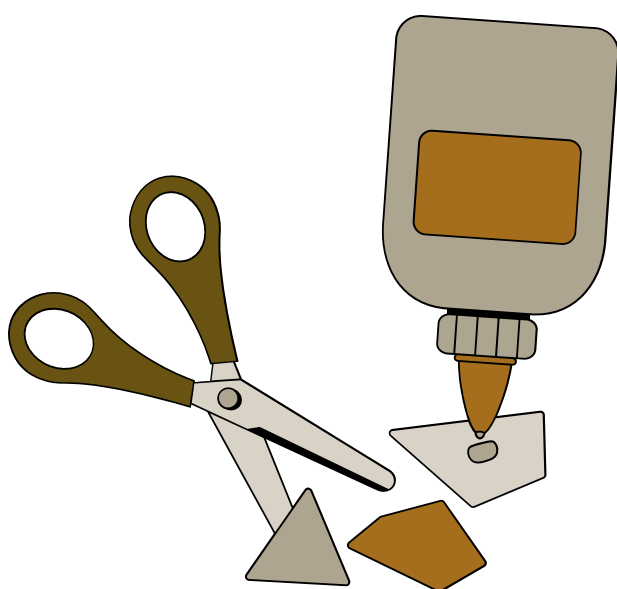
---



---

### NOUVELLE ENGAGÉE :

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À  
ANNELISE LOCHER, ENSEIGNANTE  
ACM.



---

### 3. INFORMATIONS SPÉCIFIQUES PAR DEGRÉS

---

#### 1-2H

- Le triangle est obligatoire.
- Chaque élève doit avoir, accroché à son triangle, le lieu où il doit se rendre à la sortie de l'école.
- Le jour de la gymnastique, les élèves doivent venir directement en tenue adéquate.
- Un porte-documents sera fourni pour chaque élève afin de communiquer différentes informations. Il n'y a plus d'agendas.

#### 3-4H

- Les élèves doivent, après un bref rappel en début d'année, être autonomes pour savoir où ils doivent aller à la sortie de l'école.
- Le triangle est conseillé.
- Le jour de la gymnastique, les élèves doivent venir en tenue adéquate.
- C'est le début des devoirs, il est important de prendre tout de suite un bon rythme en début d'année.

#### 5 À 8 H

- Les affaires de gymnastique restent à l'école et seront changées régulièrement selon la demande de l'enseignant.e. Les cheveux longs doivent être attachés afin d'éviter les accidents.
- Pour prendre des livres, l'élève doit avoir sa carte de bibliothèque dans son sac.
- Les téléphones, montres connectées sont interdites dans le périmètre scolaire. Ils ne doivent pas être visibles (dans le sac) et surtout éteints (à l'intérieur de l'école tout comme dans la cours).

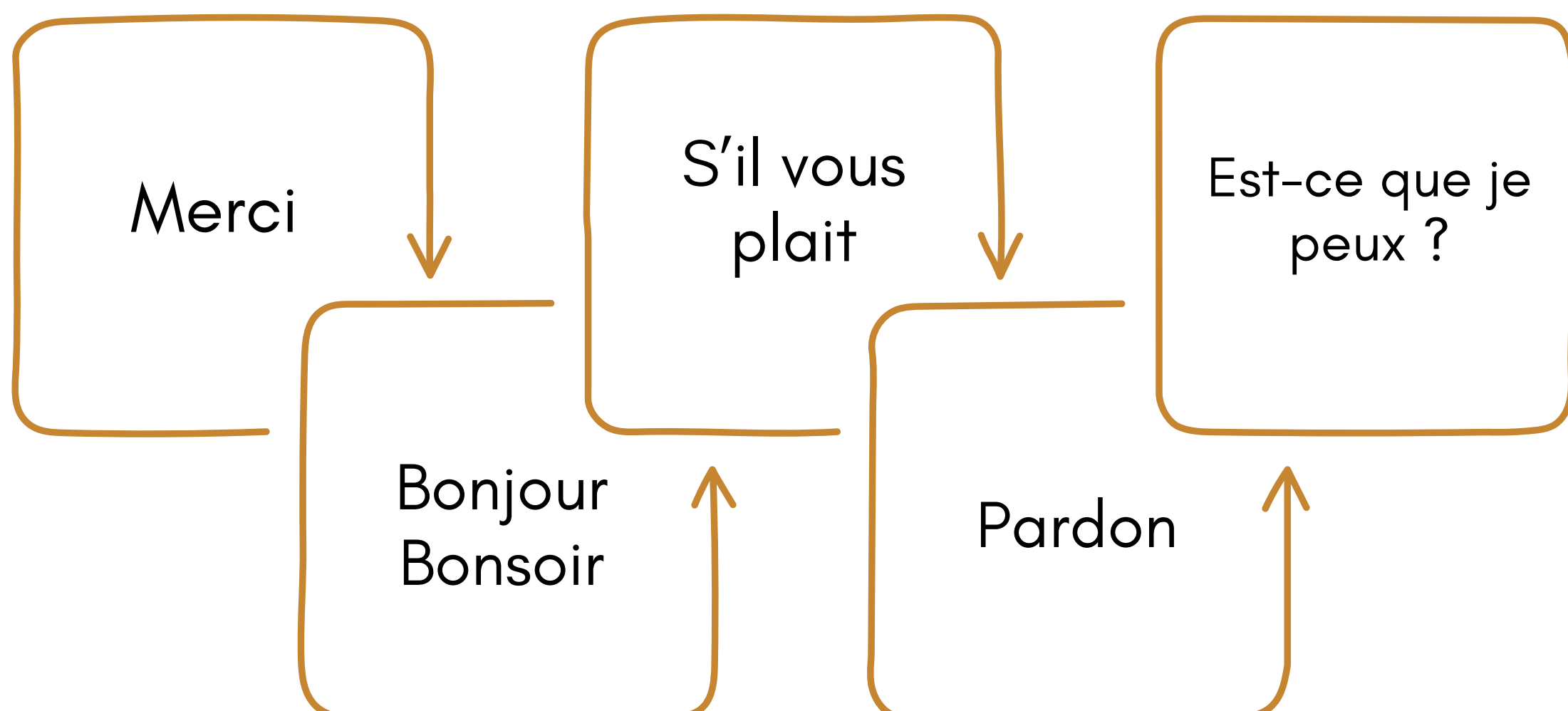
---

### 4. RELATION PARENTS - ECOLE

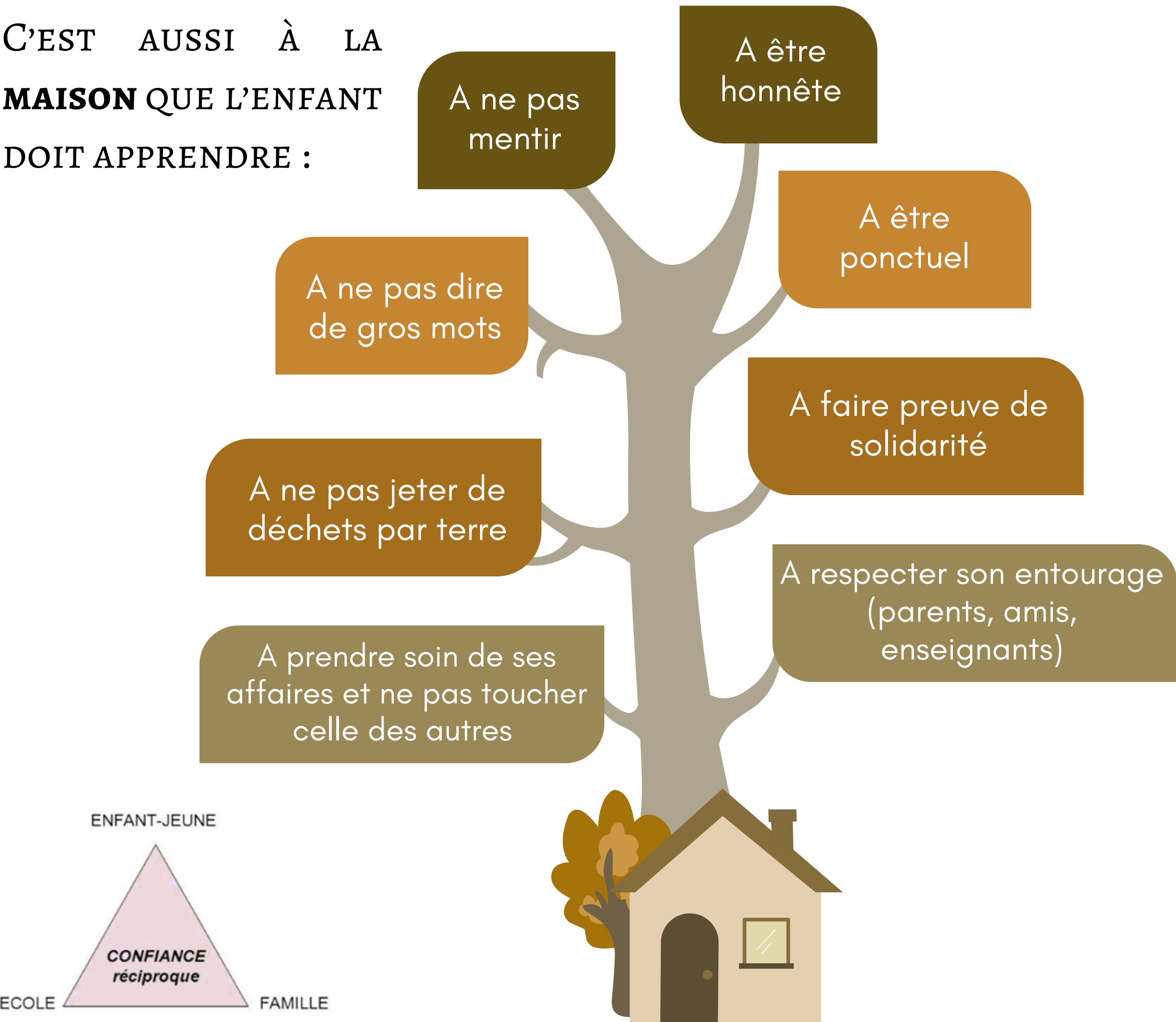
---

NOUS VOUS RAPPELONS QUE C'EST À LA **MAISON** QUE L'ENFANT DOIT APPRENDRE :

#### Les mots magiques



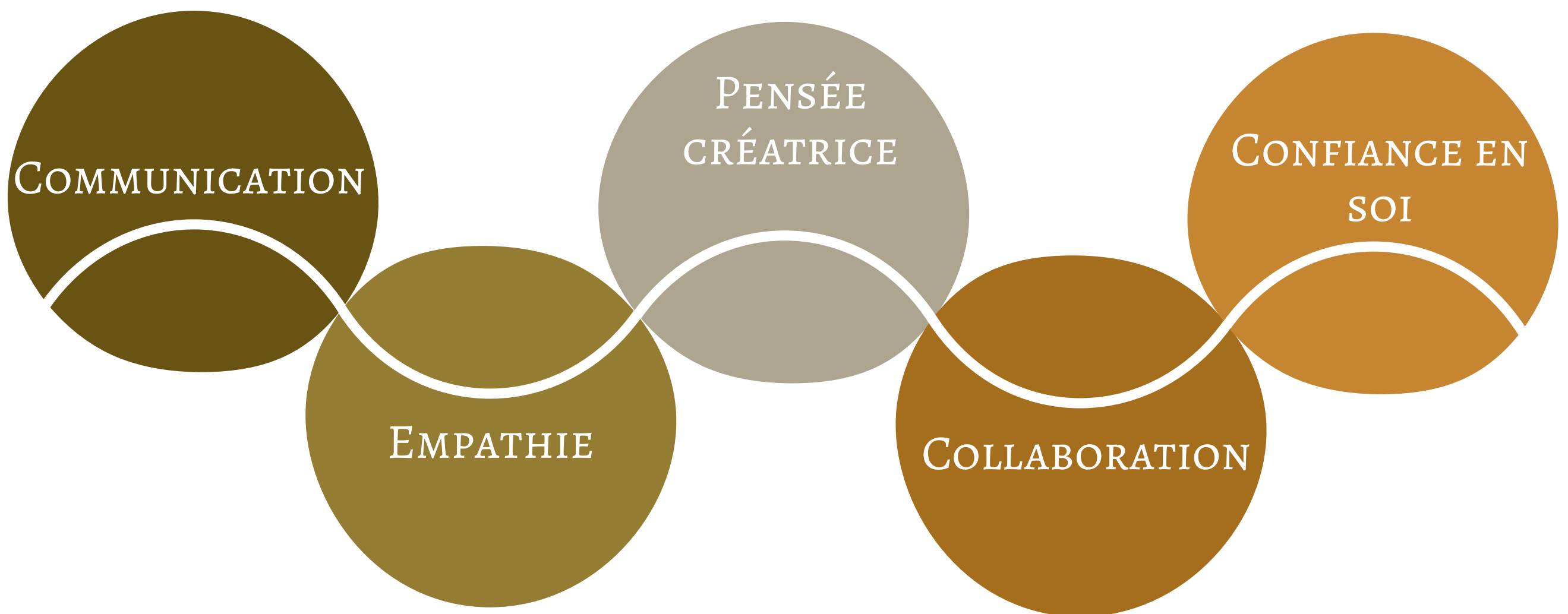
C'EST AUSSI À LA  
**MAISON** QUE L'ENFANT  
DOIT APPRENDRE :



ICI, À L'ÉCOLE, NOUS LUI APPRENONS :



NOUS PRENONS AUSSI LE TEMPS DE RENFORCER L'ÉDUCATION QUE VOTRE ENFANT REÇOIT À LA MAISON EN TRAVAILLANT, PAR EXEMPLE, LES **CAPACITÉS TRANSVERSALES** COMME :

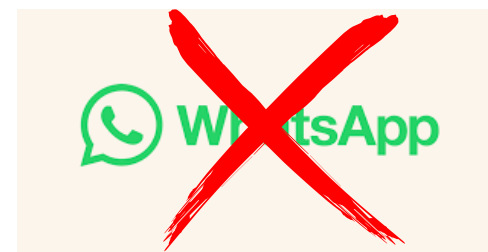


FINALEMENT, NOUS, PARENTS ET ENSEIGNANTS.ES, TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR LE MÊME BUT : **LE BIEN-ÊTRE ET LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENFANT.**



## 5. COMMUNICATION PARENTS - ECOLE

LE MOYEN DE COMMUNICATION OFFICIEL DE L'ÉCOLE EST L'APPLICATION **SCHOOLINKED**.

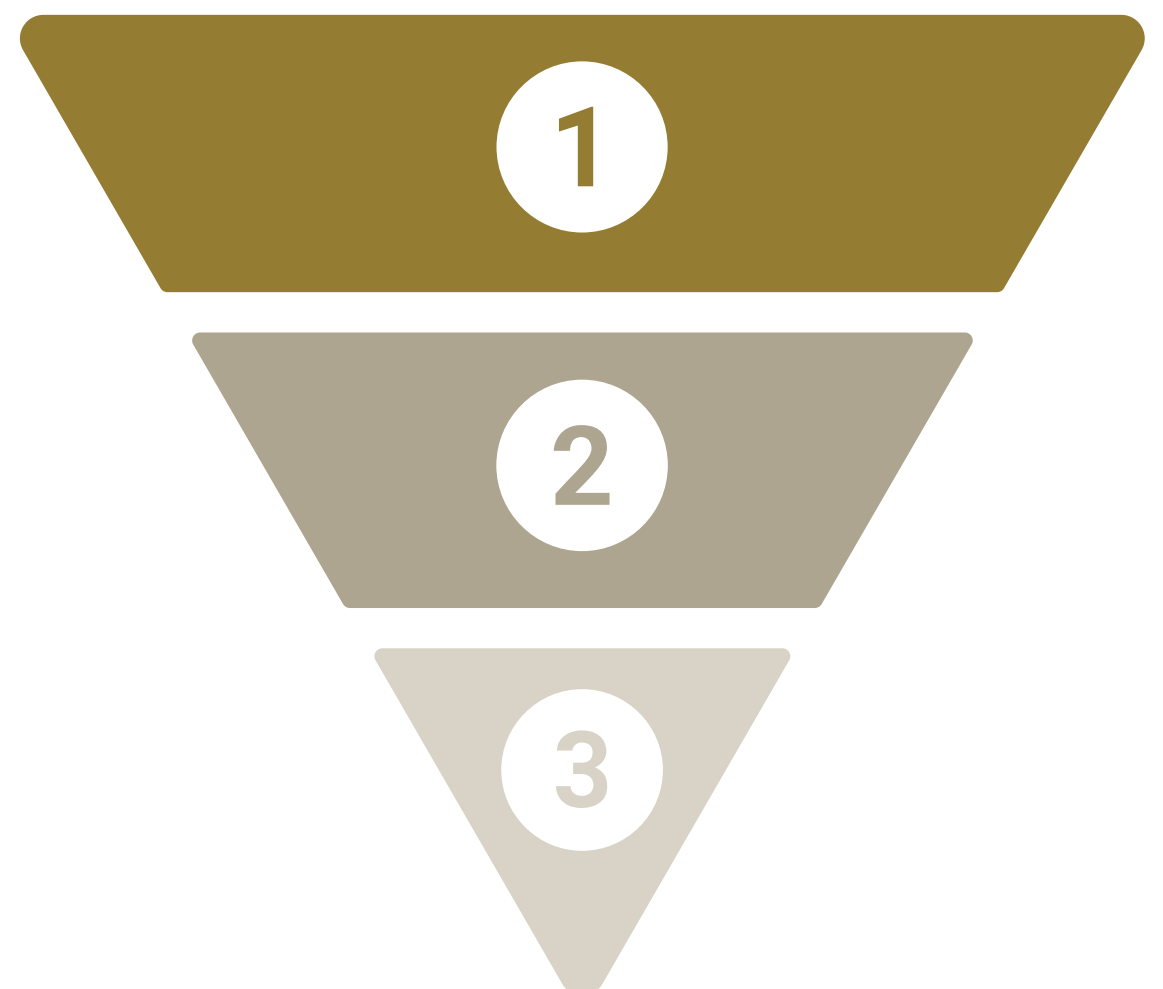


Plus de communication  
par le biais de WhatsApp



AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX À VOTRE DEMANDE, NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER UN CERTAIN **ORDRE** LORSQUE VOUS VOULEZ CONTACTER L'ÉCOLE :

1. Je contacte le **personnel enseignant** que ce soit le titulaire ou quelqu'un d'autre selon le besoin.
2. Je contacte **l'adjoint à la direction** si le personnel enseignant n'a pas pu répondre à ma demande.
3. Je contacte la **direction** si l'adjoint n'a, à son tour, pas pu répondre à mon besoin.



L'APPLICATION NE FAIT PAS TOUT. N'HÉSITEZ PAS À CONVENIR D'UN **ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE** AVEC VOTRE DESTINATAIRE.



### Direction

direction.ecoles@ayent.ch  
027 398 32 33

### Adjoint à la direction

adjointprime@ayent.ch  
Botyre : 027 398 50 95  
Arbaz : 027 398 11 64

---

# 6. RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

---

VOUS POUVEZ ACCÉDER AU **RÈGLEMENT COMPLET** EN SCANNANT LE QR CODE SUIVANT.



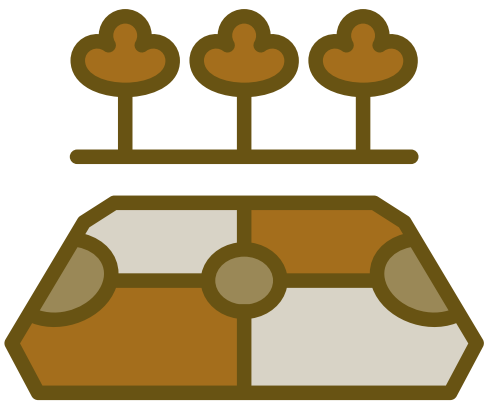
MERCI DE LE LIRE **ENTIÈREMENT** AVEC VOTRE ENFANT AU DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE. CELUI-CI FIGURE ÉGALEMENT DANS L'AGENDA.

POUR BIEN DÉBUTER L'ANNÉE, NOUS VOUS RAPPELONS LES POINTS SUIVANTS :

- LES ÉLÈVES SONT ATTENDUS DANS LA COURS D'ÉCOLE AU MAXIMUM **15 MINUTES** AVANT LA PREMIÈRE SONNERIE, PRÊTS À COMMENCER LES COURS.
- UNE SURVEILLANCE PAR LES ENSEIGNANTS.ES EST MISE EN PLACE.
- LA COURS D'ÉCOLE EST **RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES** DURANT LE TEMPS SCOLAIRE.
- POUR LA SÉCURITÉ ET LA FLUIDITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE, LES ABORDS SONT **RÉSERVÉS À LA DÉPOSE**. MERCI DE REPARTIR DIRECTEMENT APRÈS AVOIR DÉPOSÉ VOTRE ENFANT.
- LES OBJETS PERSONNELS (TÉLÉPHONES, BONBONS, MONTRES CONNECTÉES, ...) DOIVENT RESTER DANS LE SAC DURANT TOUTE LA JOURNÉE. LES OBJETS DANGEREUX SONT INTERDITS DANS L'ENCEINTE DE L'ÉCOLE (COUTEAUX, ALLUMETTES, PÉTARDS, ...)



|         | Botyre | Arbaz |
|---------|--------|-------|
| Dès     | 7h50   | 8h10  |
| En rang | 8h05   | 8h25  |
| Dès     | 13h    | 12h55 |
| En rang | 13h15  | 13h10 |



## 7. PRÉVENTION NUMÉRIQUE

CHERS PARENTS,

IL EST PRIMORDIAL D'OUVRIR UN **DIALOGUE** AVEC VOTRE ENFANT À PROPOS DES ÉCRANS ET DE LEUR UTILISATION. VOICI QUELQUES PRINCIPES IMPORTANTS :



### Messages de la stratégie numérique du canton du Valais

Les recommandations de la stratégie cantonale pour une éducation numérique responsable pour les enfants de 4 à 8 ans sont les suivantes:

- **L'adulte est un exemple** pour l'enfant.
- Il lui parle des écrans et des **émotions ressenties**.
- Il fixe **un cadre** et donne un sens aux **règles**.

### La règle des 4 pas

- **Pas d'écrans** le matin
- **Pas d'écrans** durant les repas
- **Pas d'écrans** avant de s'endormir
- **Pas d'écrans** dans la chambre de l'enfant

*Par Sabine Duflo, psychologue et thérapeute familiale*

### 3 - 6 - 9 - 12

- **Avant 3 ans**, pas d'écrans ou tout au moins les éviter le plus possible
- **Avant 6 ans**, pas de consoles portables
- **Avant 9 ans**, pas d'Internet et jusqu'à 11 ans, « navigation » accompagnée
- **A partir de 12 ans**, Internet seul mais avec prudence

*Par Serge Tisseron, psychiatre et spécialiste de l'impact des écrans sur l'enfant*

- **Il n'y a pas de règle miracle** qui s'applique à tous.
- Poser des règles est important. Fatigue, sautes d'humeur, excitation, colère, douleurs physiques sont des signes qui doivent donc être pris au sérieux.
- Fixer des règles constantes et cohérentes est important, n'oubliez pas d'en parler avec votre enfant.

Les âges d'inscription sur les réseaux sociaux dépendent des lois sur la récolte des données personnelles :



En Suisse, il n'y a pas d'âge limite pour s'inscrire sur ces réseaux sociaux. L'autorisation d'y avoir un compte est de la responsabilité des parents.

Certains réseaux sociaux permettent la création de profils «enfants» avec un paramétrage adapté.

Par ailleurs, évitez de publier des informations personnelles (adresse, localisation, photos personnelles, données bancaires, etc.), puisque tout y est stocké et utilisable.

## Les clés d'utilisation des écrans ?

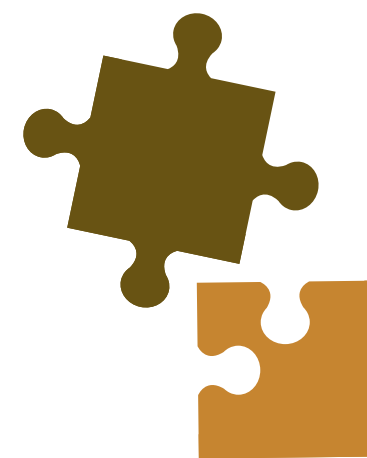


---

## 8. RESSOURCES

---

DIFFÉRENTES RESSOURCES EXISTENT AFIN DE **SOUTENIR** LES ÉLÈVES DURANT LEUR SCOLARITÉ. ELLES PERMETTENT DE RÉPONDRE À DIVERS **BESOINS SPÉCIFIQUES**. PLUSIEURS ACTEURS CITÉS CI-DESSOUS PEUVENT ALORS INTERVENIR SELON LA DEMANDE.



---

### LA MÉDIATION

La médiation est un espace donné à la **parole** au sein de notre école, un lieu où l'élève vient se **confier** ou déposer un fardeau trop lourd pour lui.

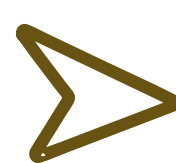
Le médiateur pratique **l'écoute active** tout en dialoguant dans un climat de **bienveillance** et de **non-jugement**. Il est tenu à la **confidentialité**.

Le médiateur accompagne surtout des élèves qui éprouvent certaines difficultés relationnelles ainsi que des élèves qui ont besoin de **partager** un souci qu'ils portent momentanément en eux.

Le médiateur n'est pas un thérapeute, c'est un " **accompagnateur** ". Et, le cas échéant, il invitera l'élève à se diriger vers un service professionnel compétent qui l'aidera à résoudre ses difficultés. Le médiateur est ainsi amené à travailler parfois en réseau.



Antoine Beytrison  
Médiateur pour les écoles d'Ayent et d'Arbaz



ANTOINE BEYTRISON  
078 896 14 01

## CDTEA SION

Le CDTEA se tient à disposition des **parents**, des **enfants** et des **jeunes** âgés de 0 à 18/20 ans, mais aussi des personnes et institutions chargées de l'éducation et de la formation des enfants et des jeunes. Cette organisation va répondre à différents questionnements et difficultés dans les domaines du développement **psychologique**, **social**, **moteur** et/ou **langagier** de l'éducation et de la formation.

La mission du CDTEA comprend la **prévention**, **l'évaluation**, le **diagnostic**, la **consultation**, la **thérapie** et la **formation**.

Afin de mener à bien ces missions, **psychologues**, **psychothérapeutes**, **logopédistes** et **psychomotriciens.nes** travaillent ensemble au sein du CDTEA.

Durant l'année scolaire, la Direction rencontre à 4 reprises les thérapeutes du CDTEA. Ces séances de coordination permettent donc de signaler les élèves pour lesquels des questionnements se posent au sujet d'un accompagnement plus spécifique. L'équipe du CDTEA travaillant généralement avec notre école est composée de :



Céline Palmilha  
Psychomotricienne

Sandrine Praz Pitteloud  
Responsable régionale  
CDTEA Sion

**CDTEA**



Béatrice Putallaz  
Psychologue

Murielle Huber  
Logopédiste

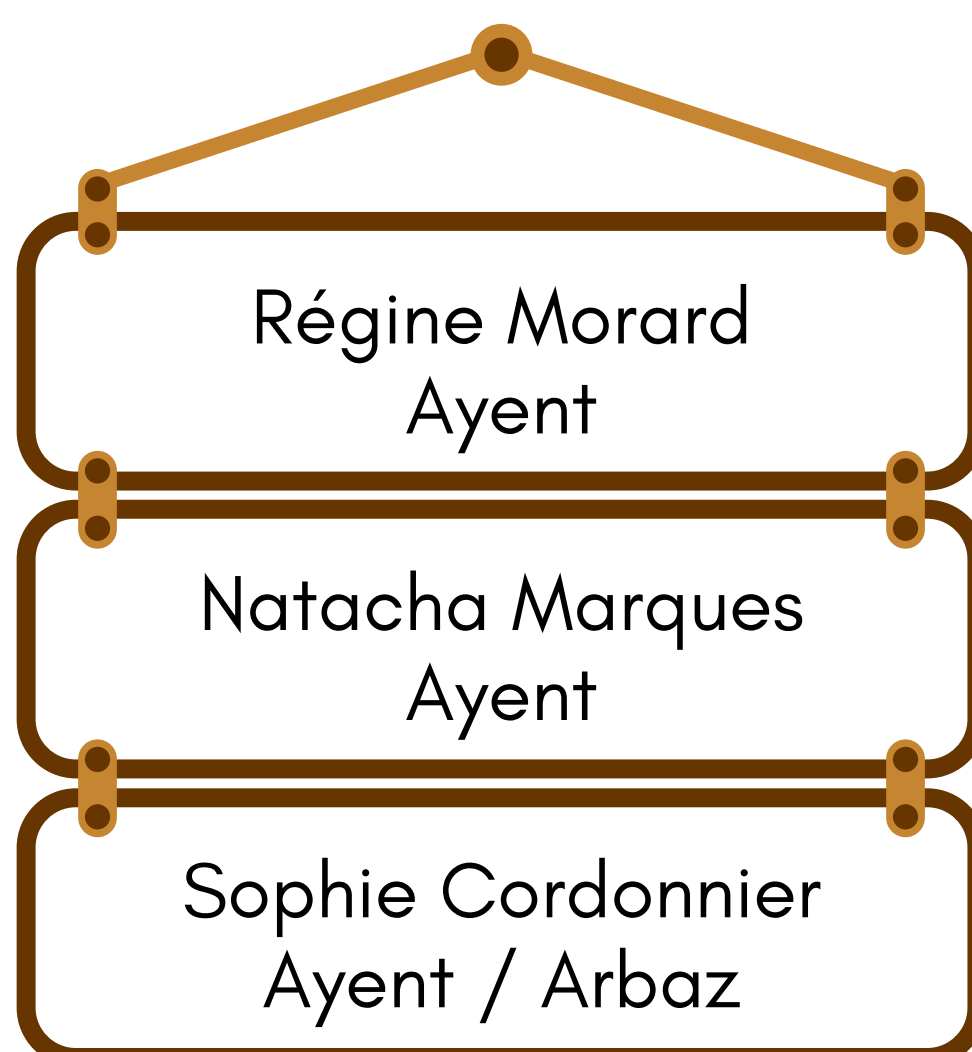


## ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Notre école dispose de 3 enseignantes spécialisées. Ces enseignantes travaillent avec des élèves qui nécessitent un accompagnement plus personnalisé durant l'année scolaire. Elles peuvent se rendre en classe mais elles peuvent aussi prendre un ou plusieurs élèves individuellement.

Elles accompagnent les enseignant·e·s en offrant un **soutien** ciblé aux élèves ayant des besoins spécifiques, qu'ils soient d'ordre **disciplinaire** mais aussi liés au développement des **capacités transversales**.

Depuis cette année, elles ont également mis en place un regroupement pour les élèves TSA afin de travailler avec eux les interactions sociales.



---

## ERVE

Notre Ecole bénéficie des services de deux enseignantes ressources pour le vivre-ensemble (ERVE) : Mmes Nadine Roh et Héloïse Barras. Ces enseignantes généralistes ont pour mission d'**agir sur le climat scolaire** dans une perspective globale et également d'apporter une réponse aux problèmes de comportements particuliers. Ni enseignantes spécialisées, ni médiatrices, elles viennent en **aide** aux élèves et enseignants.es sur le **terrain**. Pour chaque intervention, elles seront mandatées par la direction de l'Ecole sur demande du personnel enseignant.

---

---

## 9. APA - APARBAZ

---

### CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION DES PARENTS D'AYENT (APA) ?

Depuis plusieurs années, cette équipe de **parents bénévoles** s'engage avec énergie pour animer la vie des enfants de la commune... et celle de leurs familles !

Tout au long de l'année, l'APA organise des **activités variées pour les enfants** et leurs parents: café/croissant de la rentrée, Nuit des contes, Tous à pied, soirée ciné, sans oublier le camp d'été à Villars, un moment fort pour une cinquantaine d'élèves. Nous soutenons aussi l'école en apportant une **aide concrète** : doublage des livres, et organisation de la fête de fin d'année.

Et parce que **créer du lien**, c'est aussi notre mission, nous proposons régulièrement des événements pour les familles comme la Vente-échange (automne/hiver et printemps/été) et collaborons avec des partenaires comme l'ESS pour rendre accessibles de nombreuses activités grâce au Passeport Loisirs.

#### ➤ CURIEUX DE VOIR CE QUE NOUS PROPOSONS ?

Venez découvrir nos événements tout au long de l'année ! Ils sont ouverts à **toutes les familles** et sont toujours de belles occasions de partage, de rires et de rencontres.

#### ➤ POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

Votre cotisation annuelle permet de financer ces projets et d'offrir toujours plus de possibilités aux enfants. C'est un geste simple, mais **essentiel** pour faire vivre l'association.

#### ➤ ENVIE DE NOUS SOUTENIR ?

Rejoignez nous dès aujourd'hui en devenant **membre** ! Scannez le QR code pour découvrir nos événements et devenir membre.



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ET TRÈS BELLE RENTRÉE À TOUTES LES FAMILLES !

---

---

## 9. APA - APARBAZ

---

### L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ARBAZ



#### ➤ POUR QUI ?

Vous êtes parent à Arbaz ? Vous souhaitez participer à la vie de notre village et créer de beaux souvenirs avec vos enfants ? L'APAarbaz est là pour vous !

Active depuis 2018, l'APAarbaz organise chaque année de nombreuses **manifestations** pour les enfants de tout âge et leurs parents (carnaval, loto, vide-grenier, etc) afin de conserver une vie de village à Arbaz, créer des liens et se rencontrer aussi en dehors de l'école. L'APAarbaz vous invite donc à devenir **membre** et à participer à cette belle aventure !

#### ➤ POURQUOI DEVENIR MEMBRE?

En devenant membre, vous aurez accès au programme des activités en avant-première et à des tarifs préférentiels pour les manifestations payantes ! La cotisation annuelle s'élève à 40.- par famille. Elle nous permet d'assurer le **développement des activités** tout au long de l'année et nous témoigne de votre **soutien**.

Notre association se veut **active, solidaire** et **bienveillante**. Vous avez une idée, aimeriez développer un projet pour les enfants d'Arbaz, avez des questions concernant l'association? N'hésitez pas à nous contacter !

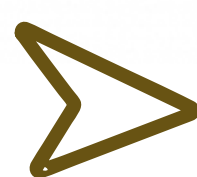
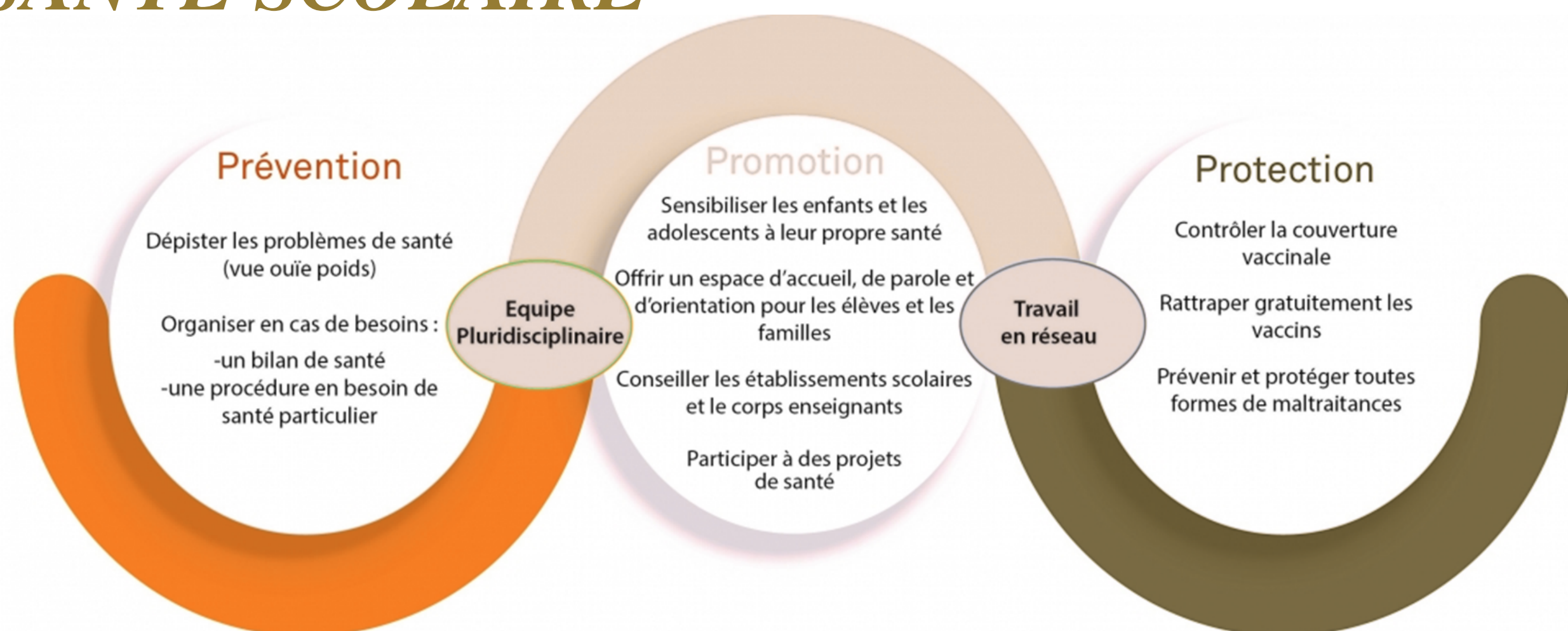
#### ➤ POUR DEVENIR MEMBRE, RIEN DE PLUS FACILE!

Scannez le code QR ci-dessous et remplissez le formulaire. Vous pouvez aussi nous contacter directement par email à [aparbaz1974@gmail.com](mailto:aparbaz1974@gmail.com), ou remplir le formulaire sur notre site internet, [aparbaz.ch](http://aparbaz.ch).



## 10. SANTÉ SCOLAIRE / SIPE

### SANTÉ SCOLAIRE



SANTÉ SCOLAIRE RÉGION DE SION

Scolaire.sion@pasvalais.ch

079/842.82.83



### SIPE

Pourquoi mes parents ne veulent pas que j'aie un smartphone ?

Comment on fait les bébés?  
Par où ils sortent ?

C'est quoi un abus sexuel ?

C'est quoi la puberté ?

Comment est-ce qu'on sait qu'on a les règles ?

À quel âge on peut avoir un amoureux ou une amoureuse ?

**SIPE**  
www.sipe-vs.ch

Sexualité · Information · Prévention · Education

En **4H, 6H** et **8H**, tu pourras discuter avec **un·e éducateur·trice** du SIPE lors de son passage dans ta classe.

Le SIPE est également à disposition de **tes parents** pour toute question.

Tu as des questions ou besoin de discuter ?  
**Parles-en avec tes parents, à ton enseignant·e ou à un·e adulte de confiance.**

SION : 027 323 46 48

MARTIGNY : 027 722 66 80

MONTHÉY : 024 471 00 13

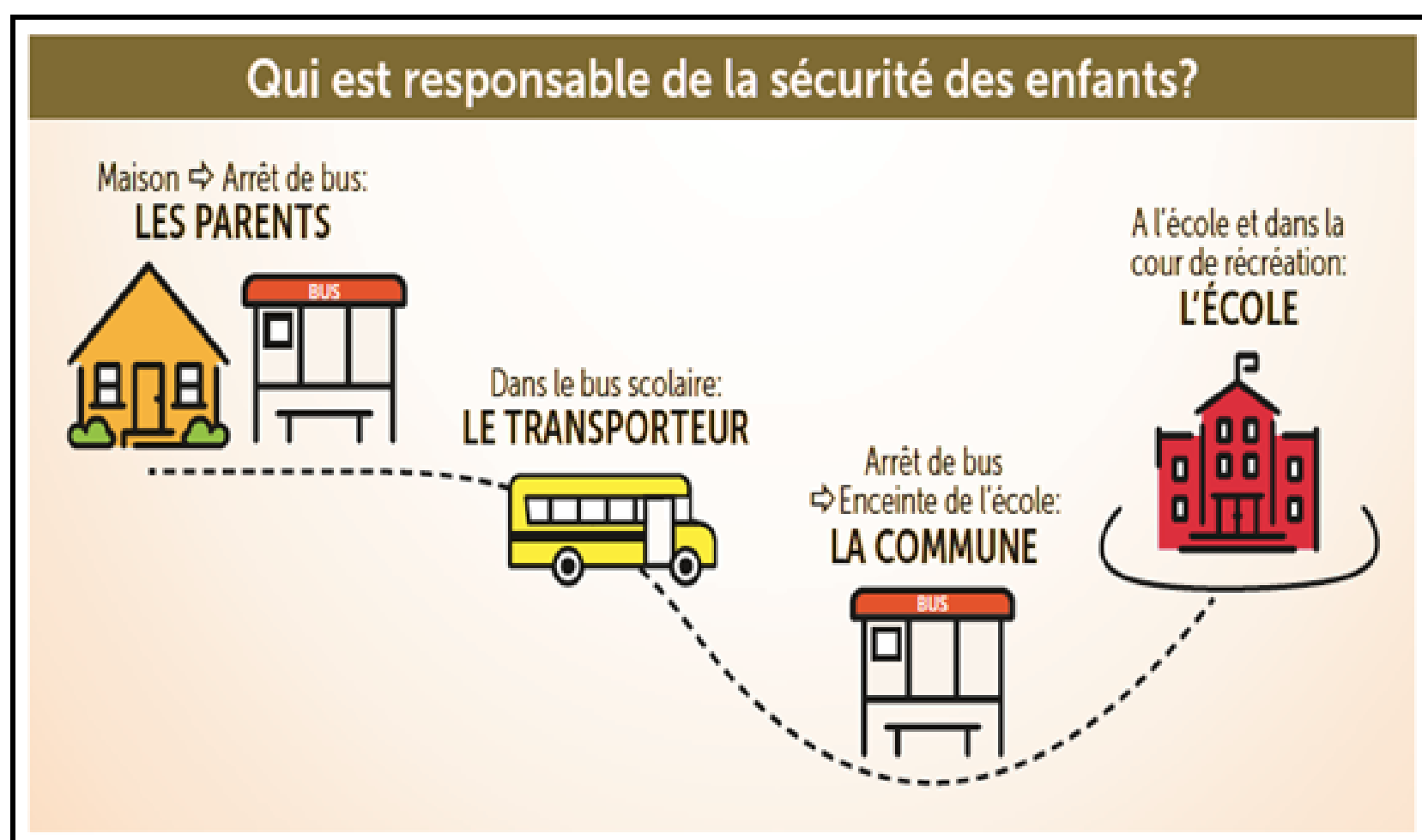
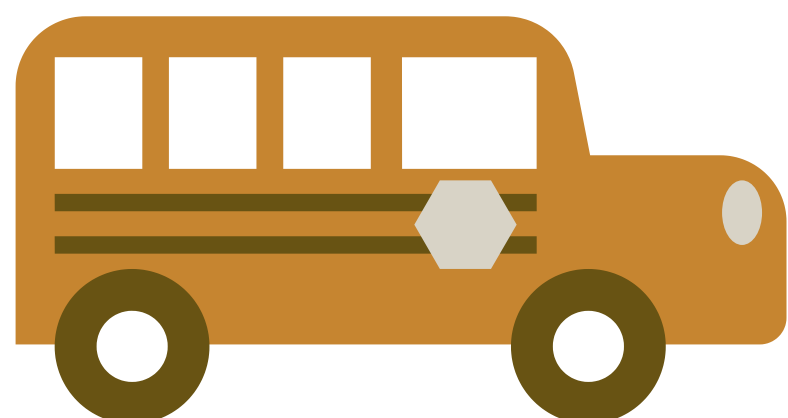
SIERRE : 027 455 58 18

---

## 11. TRANSPORTS SCOLAIRES

---

CE SCHÉMA ILLUSTRE LES DIFFÉRENTES RESPONSABILITÉS SUR LE TRAJET ENTRE L'ÉCOLE ET LA MAISON.



NOUS RAPPELONS AUX UTILISATEURS DES TRANSPORTS SCOLAIRES QU'IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LA CHARTE DES TRANSPORTS ET, QU'EN CAS D'INCIVILITÉ, LA DIRECTION, EN COLLABORATION AVEC CAR POSTAL, SE RÉSERVE LE DROIT DE **RETIRER TEMPORAIREMENT LE TITRE DE TRANSPORT DE L'ÉLÈVE.**



LES HORAIRES DES TRANSPORTS SE TROUVENT SUR LE SITE INTERNET DE L'ÉCOLE TOUT COMME LA CHARTE À RESPECTER.

---

## 12. SITE INTERNET

---

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET :



[HTTPS://ECOLE-INTERCOMMUNALE-AYENT-ARBAZ.CH/](https://ecole-intercommunale-ayent-arbaz.ch/)



---

## 13. ABSENCE/CONGÉ/ JOUR JOKER

---



### "QUE FAIRE SI VOTRE ENFANT EST MALADE ?"

EN CAS DE **MALADIE**, LES **PARENTS** (ET NON PAS L'ÉLÈVE) DOIVENT CONTACTER L'ÉCOLE.

IL EXISTE DEUX SOLUTIONS. MERCI D'EN CHOISIR UNE :

- ANNONCER L'ABSENCE SUR **SCHOOLINKED** AVANT 08H00 LE MATIN ET 13H00 L'APRÈS-MIDI.



- **TÉLÉPHONER** AVANT 08H00 LE MATIN ET 13H00 L'APRÈS-MIDI AU CENTRE SCOLAIRE.



Il n'est pas nécessaire de recontacter à 13h l'école si vous l'avez déjà fait le matin.



- CENTRE SCOLAIRE DE BOTYRE : 027 398 50 95
- CENTRE SCOLAIRE D'ARBAZ : 027 398 11 64



Si personne ne répond , un message peut être annoncé via le répondeur.

### CONGÉS



VEUILLEZ TRANSMETTRE VOTRE DEMANDE DE CONGÉ À L'ENSEIGNANT·E VIA L'APPLICATION, EN INDIQUANT LE MOTIF ET, SI POSSIBLE, EN FOURNISSANT UNE PIÈCE JUSTIFICATIVE, DANS LES **MEILLEURS DÉLAIS**.

SI C'EST UN ÉVÈNEMENT PONCTUEL QUI NE PEUT PAS ÊTRE ANTICIPÉ (EXAMEN MÉDICAL, BILAN, PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE, DÉCÈS, MALADIE D'UN PROCHE, ...), CELA NÉCESSITE AUSSI UNE DEMANDE DE CONGÉ.

---

## 13. ABSENCE / CONGÉ / JOUR JOKER

---

JOURS JOKER →

Schoolinked

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES POINTS SUIVANTS POUR LA DEMANDE D'UN JOUR JOKER. LA PROCÉDURE SE FAIT VIA L'APPLICATION.

2 jours de congé durant l'année sans justificatif.

Demande à effectuer par le biais de l'application Schoolinked.

Pas possible en anticipation ou prolongation des vacances de Noël et d'Été.

La demande doit être faite 30 jours en avance.

*Toutes les marches à suivre se trouvent sur le site Internet de l'école.*



REMARQUES :



SEULES LES ABSENCES ANNONCÉES SUR SCHOOLINKED OU PAR TÉLÉPHONE SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION.

UN CERTIFICAT MÉDICAL PEUT ÊTRE EXIGÉ PAR LA DIRECTION SI L'ABSENCE EST SUPÉRIEURE À TROIS JOURS.

TOUTE ABSENCE NON ANNONCÉE PAR L'AUTORITÉ PARENTALE SERA CONSIDÉRÉE COMME ABSENCE INJUSTIFIÉE ET FERA L'OBJET D'UNE SANCTION.

LES PARENTS SONT RESPONSABLES DES CONGÉS QU'ILS REQUIÈRENT ET ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU SUIVI DES PROGRAMMES SCOLAIRES.

## 14. VALEURS D'ÉTABLISSEMENT

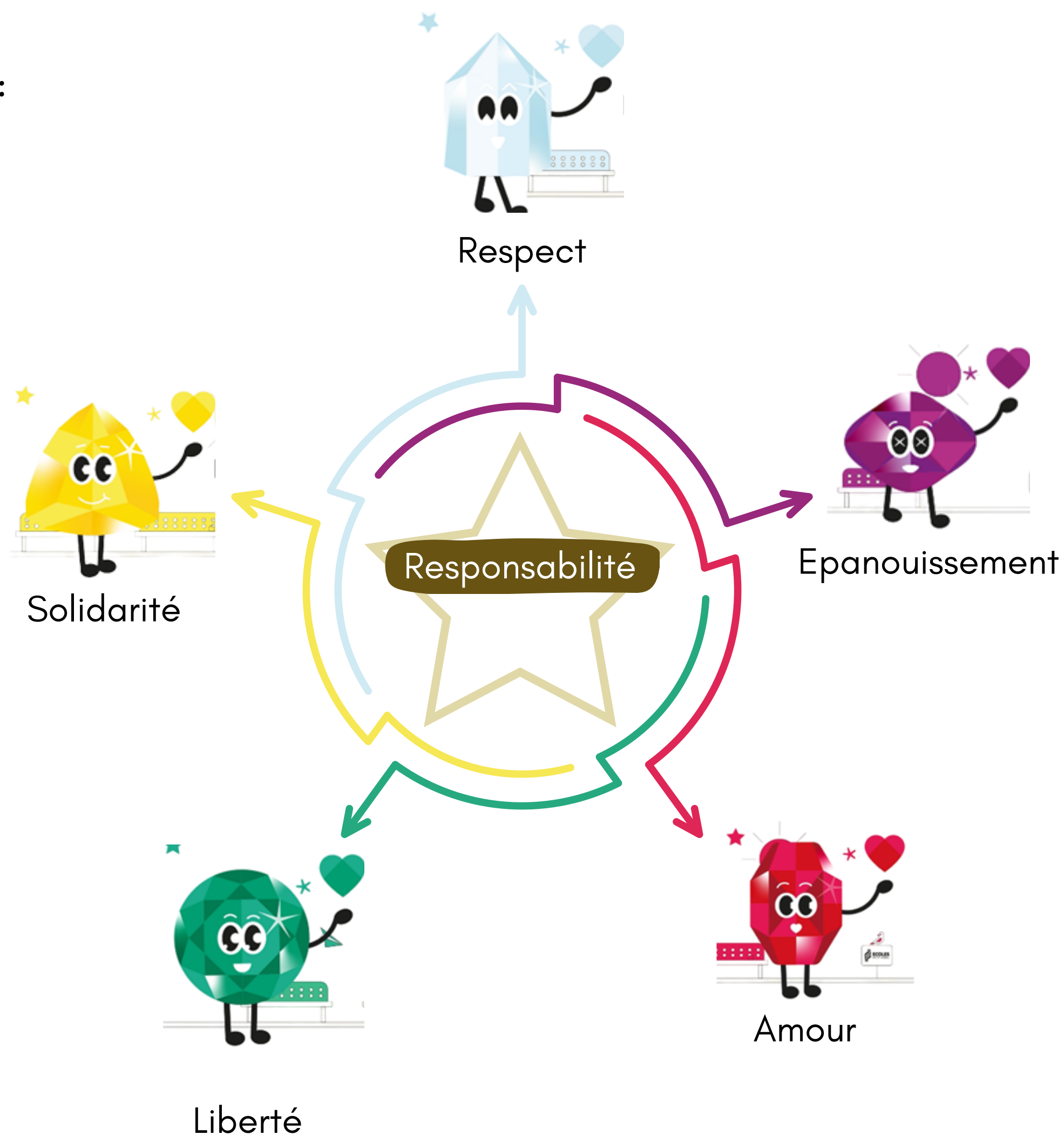
LES VALEURS FONDAMENTALES DE L'ÉCOLE SONT CONÇUES POUR NOURRIR UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE OÙ CHAQUE ACTEUR – **ÉLÈVES, ENSEIGNANTS.ES, PARENTS, INTERVENANTS EXTÉRIEURS** – PEUT S'ÉPANOUIR PLEINEMENT.

CES VALEURS DOIVENT ÊTRE PARTAGÉES ET VÉCUES PAR TOUS, CAR ELLES SONT AU CŒUR DE LA **CULTURE SCOLAIRE**. ELLES CONTRIBUENT À UN CADRE PROPICE À L'APPRENTISSAGE ET AU DÉVELOPPEMENT DE CHACUN.

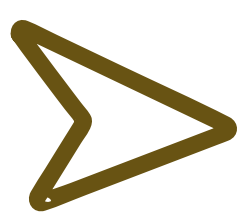
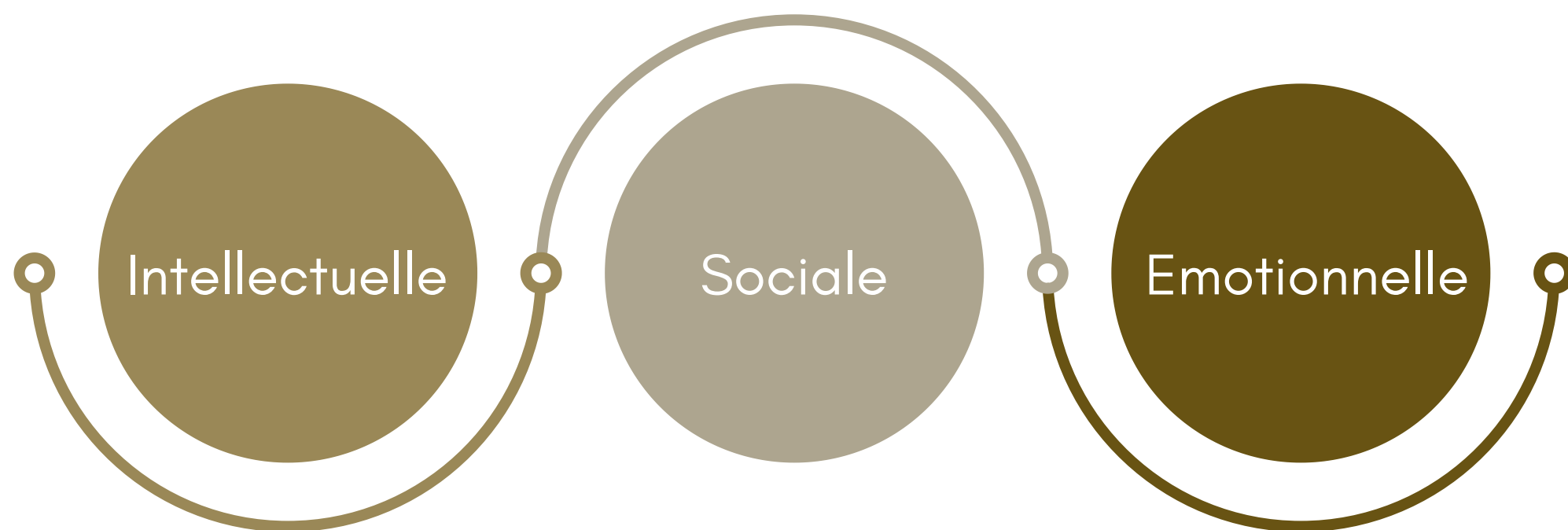


NOS **6 VALEURS FONDAMENTALES** FORMENT UN VÉRITABLE TRÉSOR À COLLECTIONNER...

LES VOICI :

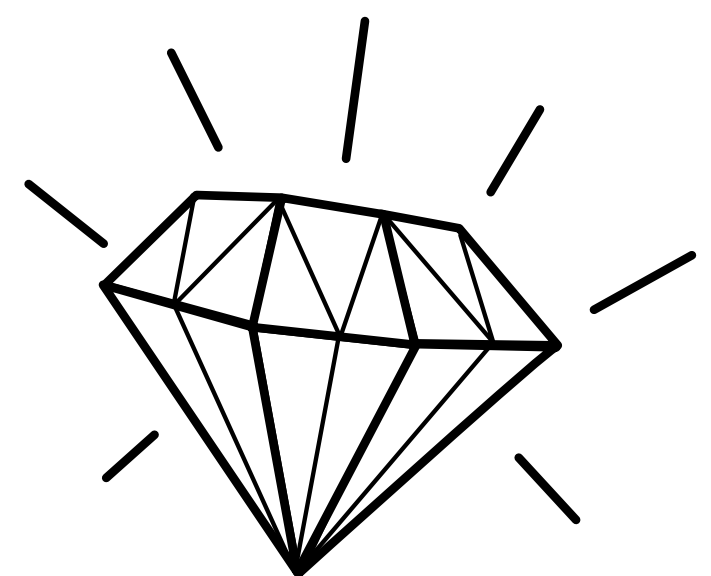


L'OBJECTIF DE L'ÉCOLE EST **D'ACCOMPAGNER** CHAQUE ÉLÈVE À SE DÉVELOPPER DANS TOUTES CES DIMENSIONS :



IL EST IMPORTANT QUE LES **ENSEIGNANTS.ES** TROUVENT EUX AUSSI LEUR PLACE ET S'ÉPANOUISSENT DANS LEUR MÉTIER.

ALORS, FAIS **BRILLER** TON ÉTABLISSEMENT ET COLLECTIONNE TOUTES CES PIERRES PRÉCIEUSES QUI GUIDERONT **HARMONIEUSEMENT** TON PARCOURS AU SEIN DES ÉCOLES D'AYENT ET D'ARBAZ.



Nous vous invitons à visionner la capsule vidéo sur ces valeurs avec votre enfant et à échanger avec lui à propos de toutes les actions de la vie courantes liées à ces valeurs.



# 15. RÉUNIONS DE PARENTS

| Enseignants                             | Degrés | Réunion                                                                            |
|-----------------------------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Vinciane Varone<br>Arline Mariton       | 1-2H   | 16.09.25 <ul style="list-style-type: none"><li>18h30 2H</li><li>19h30 1H</li></ul> |
| Nathalie Sauthier<br>Catherine Chabbey  | 1-2H   | 10.09.25 <ul style="list-style-type: none"><li>18h30 2H</li><li>19h30 1H</li></ul> |
| Florie Vidberg<br>Catherine Chabbey     | 1-2H   | 11.09.25 <ul style="list-style-type: none"><li>18h30 2H</li><li>19h30 1H</li></ul> |
| Pauline Gaudin                          | 1-2H   | 2.09.25 19h                                                                        |
| Marie-Noëlle Romailleur<br>Sarah Clivaz | 1-2H   | 3.09.25 19h                                                                        |
| Anne-Christine Fournier                 | 3H     | 9.09.25 19h                                                                        |
| Sarah Savioz<br>Marie Servet            | 3H     | 16.09.25 19h                                                                       |
| Barbara Blanc<br>Marie Servet           | 3H     | 23.09.25 19h                                                                       |
| Ludivine Genolet                        | 3-4H   | 9.09.25 19h                                                                        |
| Nadine Rey                              | 4H     | 2.09.25 19h                                                                        |
| Tatiana Dumont<br>Sarah Clivaz          | 4H     | 18.09.25 19h                                                                       |
| Océane Fardel                           | 4H     | 4.09.25 19h                                                                        |

| Enseignants                             | Degrés | Réunion       |
|-----------------------------------------|--------|---------------|
| Roland Sermier                          | 5H     | 8.09.25 19h45 |
| Marie Dussez                            | 5H     | 8.09.25 18h45 |
| Aline Bonvin<br>Arline Mariton          | 5-6H   | 8.09.25 18h45 |
| Nicole Papilloud<br>Fanny Roduit        | 5-6H   | 8.09.25 18h45 |
| Christophe Dussex<br>Mélanie Constantin | 6H     | 1.09.25 19h   |
| Jessica Delalay<br>Mélanie Constantin   | 6-7H   | 15.09.25 19h  |
| Yue Line                                | 7H     | 15.09.25 19h  |
| Alexandre Mesiano                       | 7H     | 11.09.25 19h  |
| Marion Kocher                           | 7H     | 28.08.25 19h  |
| Antoine Beytrison                       | 8H     | 9.09.25 19h45 |
| Véronique Tazlari<br>Elodie Fernandes   | 8H     | 9.09.25 19h45 |
| Mylène Grange<br>Pauline Lambiel        | 7-8H   | 9.09.25 18h45 |

# 16. DIVERS

## LES POUX



### Quand les rechercher ?

- Lorsque des poux sont présents dans l'entourage (école, crèche, famille, amis...)
- En cas de démangeaisons de la tête
- En présence de lentes à la base des cheveux (comme des pellicules, mais difficiles à enlever)



### Vous n'avez rien trouvé

Répéter ce contrôle dans une semaine



### Vous avez trouvé des lentes

- Ne pas traiter
- Rester vigilant, des poux peuvent apparaître...
- Rechercher les poux encore 2 fois dans la semaine



### Vous avez trouvé des poux

- Merci d'en informer l'enseignant-e / éducateur-trice de votre enfant
- Le même jour: contrôler tous les membres de la famille et traiter ceux qui ont des poux
- Il n'est pas nécessaire de nettoyer la literie, les vêtements, les peluches...
- Utiliser de préférence une brosse à cheveux par personne

### Pour éliminer les poux :

- Mouiller les cheveux, mettre du démêlant, passer le peigne fin anti-poux: 2 à 3 fois par semaine durant 1 mois
- Pour renforcer cette action, acheter en pharmacie ou en droguerie un produit qui étouffe les poux, contenant du *diméticone*
  - appliquer selon le mode d'emploi, en respectant les précautions
  - 2 à 3 traitements sont nécessaires (1<sup>er</sup> - 8<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> jour)



### En cas d'échec de traitement

- Recontrôler les têtes de toute la famille
- Acheter un autre produit anti-poux, (*malathion*, *perméthrine*): faire 2 à 3 traitements (1<sup>er</sup> - 8<sup>e</sup> - 15<sup>e</sup> jour)
- Renforcer l'élimination avec le peigne fin anti-poux, tous les deux jours, pendant 1 mois



# L'AGAPANTHE

## Qui sommes-nous ?

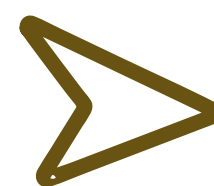
Notre association a été créée en 2021, sur impulsion des communes d'Arbaz, Ayent, Grimisuat, Hérémence, Mont-Noble, Nendaz, Savièse, Sion, Vex et Veysonnaz. Reconnue et membre de la Fédération valaisanne de l'accueil familial de jour, l'Agapante garantit aux parents une prise en charge de qualité.

## Devenir parent d'accueil

Vous souhaitez accueillir des enfants à votre domicile et obtenir des revenus complémentaires.

### Nous vous offrons :

-  Une prise en charge des aspects administratifs (factures, assurances sociales, salaires)
-  Une couverture sociale légale (AVS/AI, ass. chômage, ass. accident, LPP)
-  La mise en place de formations de base et continues
-  Le choix du taux d'activité et de l'âge des enfants accueillis
-  Des revenus complémentaires  
Du soutien dans votre activité par nos coordinatrices



L'AGAPANTHE

027 324 44 54

INFO@AGAPANTHE.CH

WWW.AGAPANTE.CH



## BIBLIOTHÈQUE

### BOTYRE



- Au rez de chaussée de l'école.



- Mardi et vendredi de 15h30 à 18h
- Vendredi de 18h à 20h
- Samedi de 10h à 12h



- Inscription payante (5.-/enfant et 10.-/adulte)
- Inscription pour les enfants signée par les parents
- La bibliothèque est ouverte à toute la population. Les élèves s'y rendent aussi dans le cadre scolaire.
- Le prêt est gratuit.

### ARBAZ



- Rte du village 11



- 027 398 11 64
- biblio.arbaz@gmail.com



- Mardi de 15h50 à 16h50 durant la période scolaire



- La bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires.

# ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

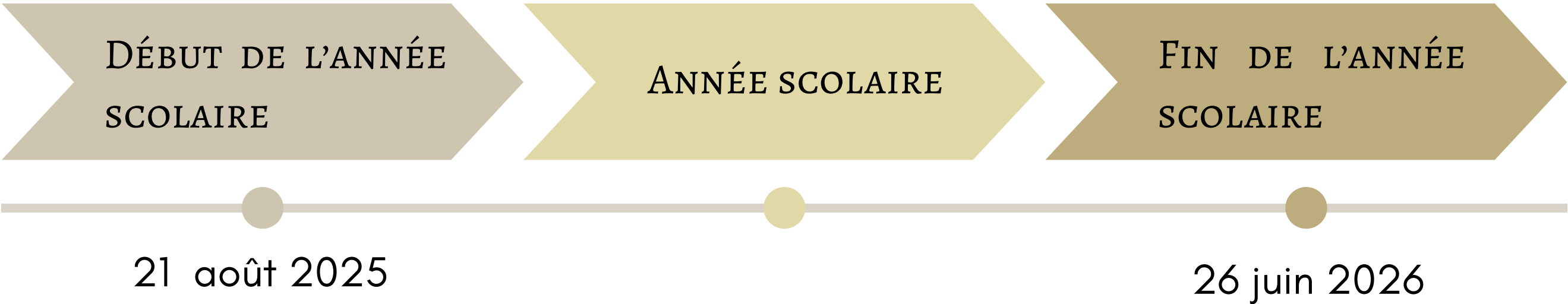
AFIN D'OFFRIR UNE MEILLEURE **VISIBILITÉ** AUX SOCIÉTÉS DES COMMUNES D'AYENT – ARBAZ ET DE PERMETTRE UNE MEILLEURE TRANSMISSION DES INFORMATIONS AUPRÈS DES ÉLÈVES, LA DIRECTION DES ÉCOLES A ÉLABORÉ UN « **BULLETIN INFO – SPORT ET CULTURE** » REGROUPANT TOUTES CES INFORMATIONS.



LE BULLETIN 25-26 SE TROUVE  
SUR LE SITE INTERNET DE  
L'ÉCOLE.



# 17. PLAN DE SCOLARITÉ



| Vacances             | Durée                                                           |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Automne              | du mercredi midi 15 octobre 2025 au lundi matin 27 octobre 2025 |
| Immaculée Conception | le lundi 8 décembre 2025                                        |
| Noël                 | du vendredi soir 19 décembre 2025 au lundi matin 5 janvier 2026 |
| Carnaval             | du vendredi soir 13 février 2026 au lundi matin 23 février 2026 |
| St-Joseph            | du jeudi 19 mars 2026 au lundi matin 23 mars 2026               |
| Pâques               | du jeudi soir 2 avril 2026 au lundi matin 13 avril 2026         |
| Ascension            | du mercredi midi 13 mai 2026 au lundi matin 18 mai 2026         |
| Pentecôte            | le lundi 25 mai 2026                                            |
| Fête-Dieu            | le jeudi 4 juin 2026                                            |

EN PRINCIPE, AUCUNE ANTICIPATION OU PROLONGATION DE CES VACANCES NE SERA ACCEPTÉE.